

# InfoSARTEC



## SOMMAIRE

### Actualité

- [Mot de la présidente : Signons aujourd'hui pour les auteurs et luttons contre robots et abus](#)

### À l'honneur

- [Nos auteurs aux 36es Prix Gémeaux](#)
- [Pascale Renaud-Hébert récompensée par la SACD](#)
- [Les auteurs des séries télévisées basées sur des adaptations littéraires soutenues sont...](#)

### Appel à projets et à candidatures

- [Programme de soutien aux premières étapes de développement](#)
- [Atelier Grand Nord](#)
- [Atelier Grand Nord XR](#)
- [C21 Drama Series Pitch](#)
- [Le Carrousel - activité de maillages](#)

### Formations et ateliers

- [Formation SARTEC - encore quelques places](#)
- [L'adaptation scénaristique d'une œuvre littéraire](#)
- [Les bases de l'attrait de découverte](#)

### Dans les médias

- [Les oiseaux ivres représentent le Canada dans la course aux Oscar](#)
- [Mes deux fêlés préférés de la télé](#)
- [Statut de l'artiste : Le gouvernement rejette une motion, la SARTEC veut continuer à protéger tous les auteurs et le milieu culturel demande un meilleur soutien](#)
- [Sans rendez-vous, un rendez-vous télé à ne pas manquer](#)
- [La série Après remporte un prix en France](#)
- [Un accord est signé à La Rochelle pour le droit d'auteur face aux plateformes](#)
- [Un duo explosif, une comédie réussie](#)
- [Julie Hivon aime raconter des histoires de famille](#)
- [Les moments parfaits, des tourments intérieurs entre humour et drame](#)

- [Les tendances de la fiction dans le monde](#)
  - [Des fournisseurs de contenu piraté condamnés à payer 29 millions de dollars à Bell, Vidéotron, Rogers et TVA](#)
- 



## Mot de la présidente

### Signons pour les auteurs et luttons contre robots et abus

Chers membres et partenaires,

Alors que s'accélèrent les discussions pour le renouvellement de l'entente collective télévision des auteurs francophones, la législation encadrant leur négociation, leur rémunération et leur respect fait l'objet d'importantes attentes.

#### Québec

Avec ma collègue Sophie Prégent de l'UDA et les présidents de l'APASQ, de l'AQAD, de l'ARRQ, de la FNCC/CSN, de la GMMQ, de TRACE et de l'UNEQ, je vous invite à [signer aujourd'hui même notre lettre ouverte](#) afin que le gouvernement Legault honore son engagement d'améliorer les lois sur le statut de l'artiste.

La SARTEC se bat constamment contre l'érosion de l'argent destiné aux auteurs, pour que les sommes qui leur reviennent soient suffisantes et même pour que des producteurs subventionnés les paient. Les administrateurs des entreprises de production ne doivent plus détourner ainsi nos fonds publics! Signez la lettre ouverte **Parce qu'on travaille, comme tout le monde** pour appuyer notre démarche visant à améliorer la situation.

#### Ottawa

La SARTEC félicite le nouveau gouvernement fédéral et espère bientôt voir moderniser notre système de radiodiffusion et rehausser le financement des œuvres d'ici. En septembre, à l'occasion de sa consultation sur l'intelligence artificielle (IA), nous soumettons au gouvernement qu'aucun changement ne devait être apporté à la *Loi sur le droit d'auteur* pour accorder des droits sur les produits de l'intelligence artificielle (IA) ne résultant pas d'apports originaux humains et qu'aucune exception ne devrait favoriser l'appropriation de nos œuvres pour faciliter la recherche et les produits résultant de l'IA. Dans notre **troisième mémoire** déposé cette année en collaboration avec la SACD-SCAM Montréal, la SARTEC rappelle à Ottawa que l'être humain doit rester au cœur de la création.

#### Les conditions minimales des auteurs de notre télévision

Afin que les humains bénéficient encore du succès de leur création avec leur producteur, nous accélérerons les discussions pour renouveler notre entente collective à la télévision. Je tiens d'abord à remercier l'engagement indéfectible de notre comité de négociation et des auteurs qui suivent ce dossier de longue haleine avec l'assemblée, le conseil d'administration et l'équipe de la SARTEC.

En 2019, la SARTEC déposait sa proposition de renouvellement de cette entente en précisant aux producteurs qu'à l'expiration, en 2020, d'une lettre d'entente sans admission initialement conclue pour des œuvres « nouveaux médias » sous financées et artisanales, les émissions pour diffusion en ligne seraient régies par l'entente télévision. Non seulement le **Fonds des médias du Canada** avait déjà adapté ses principes directeurs afin de financer le développement et la production d'émissions pour les plateformes en ligne canadiennes, mais elles bénéficiaient de nos crédits d'impôt fédéraux et provinciaux. Bref, la télévision d'aujourd'hui était en fusion avec les nouveaux médias d'hier.

Avec le concours d'un médiateur, les producteurs n'ont pu contraindre la SARTEC à accepter en amont une entente séparée pour ces « nouveaux médias » sans savoir de quoi il en retournerait. Finalement, en juin 2021, ils déposaient une proposition d'entente séparée prévoyant que, pour 60% des tarifs minimums télé, ils ne seraient plus tenus de verser aux auteurs un cachet de production ni des redevances minimales, une proposition évidemment rejetée par la SARTEC.

Parallèlement, des producteurs ayant cru que des émissions en ligne n'étaient pas assujetties à l'entente télévision font l'objet de griefs et d'arbitrage, l'entente exigeant heureusement la signature d'un contrat SARTEC pour se voir octroyer les licences nécessaires pour tourner et diffuser nos textes à la télévision sous toutes ses formes. Comment certains producteurs osent-ils exiger des auteurs des cessions de leurs droits pour 5 \$ ?

Toutes les guildes nord-américaines de scénaristes, de la WGAW à la WGAE en passant par la WGC et la SARTEC, luttent avec succès, depuis des lustres, contre de telles expropriations, alors qu'en Europe, on exige maintenant, même dans les contrats passés entre auteurs et producteurs, des clauses-types garantissant aux auteurs leur rémunération proportionnelle et le respect de leurs droits moraux sur toutes les plateformes.

En terminant, je tiens à remercier le ministère de la Culture et des Communications du Québec qui désigne avec célérité médiateurs et arbitres à la rescoufle de nos auteurs. J'invite enfin nos partenaires producteurs à encourager leurs pairs à avoir de meilleures pratiques.

La présidente,

Chantal Cadieux

[retour au sommaire](#)



### 36<sup>e</sup> prix Gémeaux - Qui a remporté la Bourse SARTEC- Caisse Desjardins de la culture ?

Lors du Gala d'ouverture des Prix Gémeaux, Kadidja Haïrada a remis aux auteur.e.s Charles-Alex Durand, Louis-Martin Pepperall et Sandrine Viger la Bourse SARTEC - Caisse Desjardins de la Culture pour le meilleur texte d'une série numérique jeunesse avec *On parle de sexe - Alcool, drogues et santé mentale*.



*Sur la photo: Louis-Martin Pepperall | crédit: Paul Ducharme*

« Quelle joie de recevoir ce prix ! C'est un honneur d'être nommé parmi les talentueux et talentueuses scénaristes en lice ! », s'est exclamé l'auteur Louis-Martin Pepperall.

Reconnaissants, les récipiendaires remercient la SARTEC et la Caisse Desjardins de la Culture et félicitent les autres finalistes: **Clémence Tessier et Ève Tessier-Bouchard** (*Capsules COVID-19 P'tit mag*), **Marya Zarif** (*Dounia*), **Pascal Chevarie** (*Marika*), ainsi que **Alexandre Roy** (*Pourquoi?*).

Des Bourses SARTEC - Caisse Desjardins de la Culture étaient remises, en 2018, par Joanne Arseneau à Samuel Archibald et William S. Messier pour *Terreur 404*, en 2019 par Luc Dionne à Érika Mathieu et Julie Roy pour *Nomades* et, en 2020 par Janette Bertrand à Guillaume Lambert pour *L'âge adulte*.

---

## Bravo aux auteurs gagnants d'un Gémeaux

**Patrick Lowe, Annabelle Poisson**

*BÊTE NOIRE* - MEILLEUR TEXTE SÉRIE DRAMATIQUE

**Luc Dionne**

*DISTRICT 31* - MEILLEUR TEXTE : SÉRIE DRAMATIQUE ANNUELLE

**Florence Longpré, Pascale Renaud-Hébert**

*M'ENTENDS-TU ?* - SAISON FINALE - MEILLEUR TEXTE : COMÉDIE

**Caroline Allard, Julie Beausoleil, François Bellefeuille, Yan Bilodeau, Mehdi Bousaidan, Dolino, Simon Olivier Fecteau, Garihanna Jean-Louis, Eddy King, Bruno Ly, Benoit Pelletier, Yves P. Pelletier, Justine Philie, Preach, Pierre-Yves Roy-Desmarais, Julien Tapp, Christian Thériault, Olivier Thivierge, Richardson Zéphir**  
*BYE BYE 2020* - MEILLEUR TEXTE : HUMOUR

**Robin Balzano, Valérie Caron, Charles-Alex Durand, Marie-Élène Grégoire, Jérôme Guay, Marie-Hélène Lebeau-Taschereau**

*14 MILLE MILLIONS DE CHOSES À SAVOIR* - SAISON 2 - MEILLEUR TEXTE : JEUNESSE

**Florence Lafond, Eric Piccoli**

*JE VOUDRAIS QU'ON M'EFFACE* - MEILLEUR TEXTE POUR UNE ÉMISSION OU SÉRIE PRODUITE POUR LES MÉDIAS NUMÉRIQUES : DRAMATIQUE

**Dave Bélisle, Jean-François Chagnon, Sonia Cordeau, Julien Corriveau, Dominic Montplaisir, Jean-François Provençal**

*LES APPENDICES : DE RETOUR APRÈS LA PAUSE* - MEILLEUR TEXTE POUR UNE ÉMISSION OU SÉRIE PRODUITE POUR LES MÉDIAS NUMÉRIQUES : COMÉDIE

**Charles-Alex Durand, Louis-Martin Pepperall, Sandrine Viger**

*ON PARLE DE SANTÉ MENTALE* « *Alcool, drogues et santé mentale* » - MEILLEUR TEXTE POUR UNE ÉMISSION OU SÉRIE PRODUITE POUR LES MÉDIAS NUMÉRIQUES : JEUNESSE

*Ce prix est accompagné d'une bourse SARTEC et la Caisse Desjardins de la Culture de 4 000 \$*

**Mathieu Paiement**

*LES POUSSIÈRES DE DAECH* - MEILLEUR SCÉNARIO : DOCUMENTAIRE – ÉMISSION

**Marc-Antoine Audette, Catherine-Emmanuel Brunet, Yves Thériault, Sébastien Trudel**

*LE DERNIER VOL DE RAYMOND BOULANGER* - MEILLEUR SCÉNARIO : DOCUMENTAIRE - SÉRIE

**Michel Duchesne, Éric Piccoli**

*ÉCRIVAIN PUBLIC* - PRODUCTION S'ÉTANT LE PLUS ILLUSTRÉE À L'ÉTRANGER

**Bravo et merci à tous les auteurs, artistes et artisans qui font l'excellence de notre télévision, et à l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision qui contribue à son rayonnement.**

**Revoyez « Hommage à nos auteurs » du Gala d'ouverture !**

Caroline Allard | Gabriel Allard Gagnon | Marjorie Armstrong | Joanne Arseneau | François Avard | Robin Balzano | Julie Beausoleil | Yan Bilodeau | Vincent Bolduc | Joëlle Bond | Suzie Bouchard | Michel Brouillet | Catherine-Emmanuel Brunet | Chantal Cadieux | Valérie Caron | Jean-François Chagnon | Benoit Chartier | Pascal Chevarie | Mylène Chollet | Marie-Lise Chouinard | Simon Cohen | Sonia Cordeau | Julien Corriveau | Korine Côté | Le Louis Courchesne | Danielle Dansereau | Gilles Desjardins | Antoine Desjardins-Cauchon | Luc Dionne | Patrick Dupuis | Charles-Alex Durand | Jean-Philippe Durand | Simon-Olivier Fecteau | Anthony Ferro | Pierre Fiola | Virginie Fortin | Marie-Èlène Grégoire | Louis-François Grenier | Marie-Anne Grenon | Jérôme Guay | André Gullini | Kadidja Haidara | Julie Hivon | Patrick Huard | Louis-David Jutras | Nicolas Krief | Marie-Andrée Labbé | Guillaume Lambert | Zoé Lamontagne | Daniel Langlois | Marie-Hélène Lapierre | Simon Laroche | Jérémie Larouche | Marie-Hélène Lebeau-Taschereau | Carl Leblanc | David Leblanc | Béatrice Lepage | Guy A. Lepage | Florence Longpré | Jean-Sébastien Lord | Patrick Lowe | Etienne Marcoux | Martin Matte | Dominic Montplaisir | François Morency | Sarah Pellerin | Benoit Pelletier | Julien Pelletier | Yves P. Pelletier | Matthieu Pepper | Louis-Martin Pepperall | Stéphanie Perreault | Justine Phile | Annabelle Poisson | Pierre Prince | Dominic Quarré | Sébastien Ravary | Pascale Renaud-Hébert | Julie Roussel | Alexandre Roy | Pierre-Yves Roy-Desmarais | Daniel Savoie | Patrick Sénéchal | Michel Sigouin | François St-Amant | Julien Tapp | Yves Thériault | Olivier Thivierge | Emma Toussaint-Léveillé | Ricardo Trogi | Danielle Trottier | A



## Pascale Renaud-Hébert remporte le prix SACD

Bravo à **Pascale Renaud-Hébert** pour son prix SACD de la Dramaturgie Francophone grâce à son texte *Hope Town*. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

## Bravo aux auteurs des séries télévisées basées sur des adaptations littéraires soutenues par la SODEC et le FMC

### Séries télévisées de fiction

#### **Muguette Berthelet et Manon Berthelet**

*Edgar Paillettes* (26 x 22 minutes) / D'après *Edgar Paillettes* de Simon Boulerice

#### **Tara Johns**

*Elle savait* (6 x 60 minutes) / D'après *William Fyfe : tueur en série, Autopsie d'une enquête policière* de Marc Pigeon

#### **Jean-Philippe Baril-Guérard**

*Haute Démolition* (6 x 60 minutes) / D'après *Haute Démolition* de Jean-Philippe Baril-Guérard

#### **Tristan Dubois et Sébastien Fréchette**

*Mort-Terrain* (10 x 60 minutes) / D'après *Mort-Terrain* de Biz

#### **Fanie Demeule et Kevin T. Landry**

*Mukbang* (8 x 23 minutes) / D'après *Mukbang* de Fanie Demeule

#### **Steve Gagnon**

*OS : La montagne blanche* (6 x 45 minutes) / D'après *Os. La montagne blanche* de Steve Gagnon

#### **Frédéric Ouellet**

*Ovila* (10 x 60 minutes) / D'après *Les Filles de Caleb tome 1 : Le chant du coq* d'Arlette Cousture,

**Nicolas Krief et Florence Lafond**  
*Viral* (6 x 60 minutes) / D'après *Viral* de Mauricio Segura

**Jacques Drolet**  
*Zec la croche* (8 x 60 minutes) / D'après *Zec la croche* de Maureen Martineau

#### Série documentaire

**Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau**  
*La Grande Aventure de la langue française* (8 x 60 minutes) / D'après *La Grande Aventure de la langue française* de Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau

#### Séries d'animation jeunesse

**Sarah Lalonde**  
*Frida, c'est moi* (6 x 5 minutes) / D'après *Frida, c'est moi et Moi, c'est Frida Kahlo* de Sophie Faucher et Cara Carmina

**Claudia Laroche**  
*La doudou* (52 x 7 minutes) / D'après la série *La doudou* de Claudia Laroche

**Alexandre Couture**  
*L'univers est un Ninja* (6 x 45 minutes) / D'après la série *L'univers est un Ninja* d'Alex A.

**Robin Balzano**  
*Ma maison-tête* (52 x 11 minutes) / D'après *Ma maison-tête* de Vigg

**Anouk Mahiout**  
*Pauline* (26 x 7 minutes) / D'après *Pauline, une petite place pour moi* d'Anouk Mahiout

[retour au sommaire](#)

---

On vous a oublié? On vous honore bientôt? [Partagez-nous](#) la bonne nouvelle !

---



#### **Programme de soutien aux premières étapes de développement (FMC)**

Ce programme sélectif est destiné **exclusivement aux scénaristes** admissibles ayant au moins 10 heures d'œuvres scénarisées (en dramatiques, émissions jeunesse, documentaires ou variétés), et au moins 2 de ces heures diffusées originale le ou après le 1er janvier 2017. Le Fonds des médias du Canada (FMC) peut accorder une contribution maximale de 40 000 \$. [Pour en savoir plus et pour soumettre votre projet d'ici le 14 octobre 2021](#)

---

## Atelier Grand Nord

La SODEC a lancé un appel de projets québécois pour la 18e édition d'Atelier Grand Nord qui se tiendra du 1er au 8 février 2022. L'Atelier est réservé aux scénaristes. Les projets doivent être soumis par des individus, mais une option sur le scénario doit avoir été prise par un producteur. [Pour en savoir plus et vous inscrire d'ici le 6 octobre 2021](#)

## Atelier Grand Nord XR

Déclinaison du traditionnel Atelier Grand Nord en scénarisation, Atelier Grand Nord XR (AGN XR) s'articule autour de la réalité virtuelle, de la réalité augmentée ou de la réalité mixte. L'Atelier se déroulera du 1er au 8 février 2022. [Pour en savoir plus et vous inscrire d'ici le 8 octobre](#)

## C21 Drama Series Pitch

C21 Drama Series Pitch sélectionnera 15 projets qui seront présentés à [Content London](#) à Londres, du 29 novembre au 2 décembre 2021 et en ligne à plus de 200 000 abonnés de C21. [Pour en savoir plus et vous inscrire avant le 15 octobre](#)

## Le Carrousel International du Film de Rimouski - activité de maillages

Le 4 novembre prochain, le Carrousel vous invite à une activité de maillages afin de permettre des rencontres entre scénaristes et producteurs. [Pour en savoir plus et pour vous inscrire avant le 15 octobre](#)



## Formation SARTEC 2021-2022

Grâce à l'appui financier de Services Québec et de Compétence Culture - comité sectoriel de la main d'oeuvre en culture, la SARTEC offre plusieurs formations d'auteurs de renom comme Marie-France Landry, Marie-Josée Ouellet, Benoit Pelletier et Julie Tremblay-Sauvé. Il reste quelques places pour les formations suivantes:

[La présentation d'un projet : le pitch](#) (21 h + 3 h 30 de coaching individuel)  
► les 16-17 octobre et 27 novembre 2021

[Écriture pour la télévision jeunesse volet 1](#) (15 h)  
► les 11 et 12 décembre 2021

[retour au sommaire](#)

## L'adaptation scénaristique d'une œuvre littéraire

17 novembre de 13 h à 16 h et 18 h à 21 h (formation en ligne)

Cette formation virtuelle, offerte en collaboration avec Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ), aborde deux aspects de l'adaptation scénaristique d'une œuvre littéraire; les aspects créatifs

## Les bases de la découvrabilité

16 et 23 novembre de 9h à 12h (formation en ligne)

Cette formation permettra d'approfondir la notion de « découvrabilité numérique » appliquée au domaine de l'audiovisuel. [Pour en savoir plus sur cette formation offerte par L'inis et pour vous inscrire](#) (tarif réduit membre SARTEC).



### [Les oiseaux ivres représenteront le Canada dans la course pour l'Oscar du Meilleur film international](#), Andréanne Leblanc, Téléfilm Canada, 4 octobre 2021

*Les oiseaux ivres* du réalisateur et coscénariste Ivan Grbovic et de la coscénariste Sara Mishara représentera le Canada dans le cadre du processus de nomination pour le Meilleur film international de la 94e cérémonie des Oscars, qui se déroulera le 27 mars 2022.

### [Mes deux félés préférés de la télé](#), par Hugo Dumas, La Presse, 29 septembre 2021

J'ai reculé la séquence trois fois pour être certain d'avoir tout saisi. [...] C'est tordu et malsain pas à peu près. Et c'est comme ça qu'on aime la scénariste Chantal Cadieux. [...] Pour leur première semaine de diffusion en septembre, les audiences d'*Une autre histoire* et de *L'échappée* ont grimpé à 1 060 000 et 968 000 fans en incluant les enregistrements. Comme quoi, mettre des maniaques au petit écran, c'est payant.

### [Le gouvernement rejette une motion visant à revoir le statut de l'artiste](#), par Jocelyne Richer, La Presse Canadienne, le 28 septembre 2021

Le gouvernement Legault a rejeté mardi une motion visant à le forcer à s'engager à réviser les lois sur le statut de l'artiste avant la fin du présent mandat, soit d'ici un an. Par cette motion, la députée solidaire Catherine Dorion demandait au gouvernement de déposer dès cet automne deux projets de loi destinés à moderniser les lois sur le statut de l'artiste adoptées à la fin des années 80, soit la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma*, ainsi que la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs*.

[Loi sur le statut de l'artiste : la SARTEC veut continuer à protéger tous les auteurs](#), par Frédéric Bouchard, Qui fait quoi, 22 septembre 2021

Vice-présidente de la Société des auteurs de radio,



Stéphanie Hénault et Joanne Arseneau | crédit: Frédéric Bouchard

télévision et cinéma, Joanne Arseneau se dit inquiète face à la relève, surtout depuis la révolution du numérique. « Leur porte d'entrée, c'est le Web, constate-t-elle. [...]

L'auteure de *Faits divers* rappelle que cette forme d'écriture n'est pas au rabais et que l'organisme ne voit pourquoi le travail de cette relève ne pourrait être équitablement reconnu comme celui, par exemple, de scénaristes en télévision jeunesse, eux aussi contraints de souvent commencer leur carrière avec un accompagnement minimal.

« Cet encadrement minimal, il protège l'auteur contre une cession de ses droits, indique Stéphanie Hénault. Il n'y a rien de pire pour un auteur. Si son œuvre a du succès, il ne bénéficiera pas des fruits de ce rayonnement. C'est une priorité que tous nos auteurs aient cette protection minimale. »

---

[Les associations du milieu culturel québécois demandent au gouvernement Legault de procéder à la réforme de la loi sur le statut de l'artiste](#), communiqué conjoint, 16 septembre 2021

Neuf associations du secteur des arts et de la culture ont demandé ce matin au gouvernement du Québec de déposer dès l'automne le projet de réforme tant attendue de la Loi sur le statut de l'artiste. Pour ces organisations représentant plus de 26 000 artistes, toutes disciplines confondues, il est impératif de pallier les brèches de la loi actuelle qui privent ceux-ci de droits fondamentaux en matière de travail pourtant accessibles à l'ensemble de la population du Québec. Les neuf associations ont présenté ce matin un ensemble de revendications communes qu'elles porteront auprès du gouvernement au cours des prochaines semaines.

---

[Le milieu culturel québécois demande un meilleur soutien de ses travailleurs](#), Le Devoir, 2 septembre 2021

Les associations demandent que le gouvernement fédéral augmente les budgets des programmes dédiés à soutenir la production culturelle et audiovisuelle « afin de préserver la vigueur des industries et la spécificité canadienne ».

Les organisations québécoises voudraient d'ailleurs que, pour assurer plus spécifiquement la survie de l'écosystème francophone au sein du marché actuel, au moins 40 % du financement octroyé par le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada soit destiné aux productions originales francophones. Elles demandent d'autre part une hausse des budgets de Radio-Canada / CBC et de l'Office national du film.

---

[« Sans rendez-vous », un rendez-vous télé à ne pas manquer](#), par Sonia Sarfati, Le Devoir, 22 septembre 2021

Comprendre que l'adaptation très libre de la série Web australienne *Sexy Herpes* (6 capsules de 10 minutes) porte haut et fort la signature de Marie-Andrée Labbé : l'autrice sait attaquer son sujet de front (la santé mentale dans *Trop*, la santé sexuelle ici), mais sans perdre de vue l'humain, qu'elle plonge dans des situations pas évidentes. Sur l'Extra de Tou.tv, dès le 30 septembre.

---

[La série Après remporte un prix dans un festival français](#), Radio-Canada, le 20 septembre 2021

La série, qui met notamment en vedette Karine Vanasse, a remporté le prix de la meilleure fiction francophone étrangère au Festival de la fiction de La Rochelle, qui s'est tenu du 14 au 19 septembre. *Après*, une série de six épisodes, raconte l'histoire de la petite communauté de Lac-Sabin, dans les

Laurentides, qui est sous le choc après un terrible drame. La série a été écrite par l'auteur François Pagé et réalisée par Louis Choquette. [...] Diffusée d'abord sur ICI Tou.tv Extra, *Après* est maintenant en ondes sur ICI Télé le mercredi.

---

**[Audiovisuel : un accord signé à La Rochelle pour protéger le droit d'auteur face aux plateformes](#)**,  
France Info, 17 septembre 2021

Fruit de plusieurs mois de discussions sous l'égide du CNC (Centre national de la cinématographie et de l'image animée), l'accord porte sur des "clauses-types" à inclure dans les contrats passés par les producteurs avec les auteurs, pour garantir les principes de la rémunération proportionnelle et le respect des droits moraux. L'accès aux aides du CNC sera conditionné au respect de ces "clauses-types", comme le prévoit l'ordonnance transposant la directive européenne SMA (service de médias audiovisuels), qui impose aux plateformes comme Netflix de nouvelles obligations de financement dans la création française.

---

**[Un duo explosif, une comédie réussie](#)** par Richard Therrien, Le Soleil, 16 septembre 2021

Cette fois, les autrices Catherine-Anne Toupin et Karina Goma frappent dans le mille avec cette comédie grand public, intelligente, vraiment très drôle et motivée par la polarisation qui nous éloigne de plus en plus chaque jour. Je suis difficile en humour et j'ai ri à de nombreuses reprises en voyant les trois premiers épisodes. Le duo réussit même à nous émouvoir [...] On aime aussi ...*Moi non plus!* pour l'écriture brillante des autrices, leurs lignes efficaces.

---

**[Julie Hivon aime raconter des histoires de famille](#)**, par Sophie Bernard, Qui fait quoi, 13 septembre 2021

La scénariste Julie Hivon s'est plongée avec *Nuit blanche* dans les méandres d'une histoire de famille des années 1970 à aujourd'hui. Lorsque Mario Clément et Charles Lafortune, de Pixcom, l'ont approchée en vue de développer une nouvelle série, elle a eu rapidement l'idée d'une histoire qui partait d'un héritage qui « fout le bordel », explique-t-elle. Julie Hivon désirait aussi planter le scénario dans une époque, ce qu'elle a eu la latitude de faire.

---

**[Les moments parfaits, des tourments intérieurs entre humour et drame](#)**, par Frédéric Bouchard, Quotidien Qui fait Quoi, 8 septembre 2021

Pour cette première saison, [Marc Robitaille] collabore avec Sylvie Bouchard, Marie-Ève Bourassa et Annabelle Poisson. Cette dernière laissera sa place à Joëlle Bond pour les nouveaux épisodes, déjà en écriture, qui, elle, complètera cette nouvelle équipe composée majoritairement de femmes. (...) Épaulé par Brigitte D'Amours à la scripte-édition, Marc Robitaille doit se faire gardien du ton. « Je traque l'humour. Il faut toujours trouver un moyen de le trouver sans désamorcer la tension. Nous ne voulons pas terminer une scène en faisant une blague. Les choses qui nous font peur, rire et pleurer, elles sont toutes liées », évalue-t-il.

---

**[Les tendances de la fiction dans le monde](#)** par Benoît Danard, CNC, 31 août 2021

Selon une étude diffusée par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) lors du Forum Séries Mania et portant sur les tendances de commandes de programmes pour la télévision, le Canada se retrouve en 14<sup>e</sup> place des pays en nombre de programme de fiction commandés ces 12 derniers mois. Il se situe juste derrière l'Espagne et l'Italie avec 40 programmes.

---

**[Des fournisseurs de contenu piraté condamnés à payer 29 millions de dollars à Bell, Vidéotron, Rogers et TVA](#)** par Lyes Mahouche, Protégez-vous, 27 août 2021

Après plus de cinq années de procédures, Bell Canada, Vidéotron, Groupe TVA et Rogers Communications ont gagné leur procès contre des fournisseurs de contenu piraté. Résultat : INL3D, Morcor, Ottawa Tek et son directeur, Raheel Rafiq, devront leur verser 29 millions de dollars.



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

